

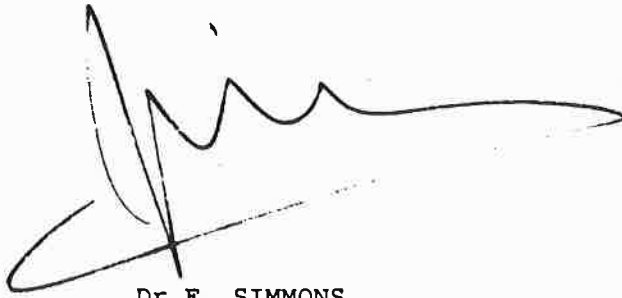
- Les co-présidents -

Bruxelles, le 17 décembre 1991

Au Conseil des Ministres ACP-CEE

FAX

Le Bureau de l'Assemblée paritaire ACP-CEE, ayant pris connaissance du compte rendu de ses co-présidents MM. SIMMONS et TINDEMANS et des vice-présidents HOUNGBEDJI et SABY concernant leur mission au Rwanda, demande que tout soit mis en oeuvre pour la mise en place d'urgence d'un cessez-le-feu, l'arrêt des agressions et l'instauration d'un dialogue entre toutes les parties au conflit, seule solution pouvant créer les conditions pour la réussite du processus démocratique actuellement en cours, et le redressement économique du Rwanda.



Dr E. SIMMONS



L. TINDEMANS